

Organisé dans le cadre d'un projet collectif et en partenariat avec :

ASSOCIATION DU MASTER  
AFFAIRES PUBLIQUES

AMAP



SciencesPo.

Chaire  
M.A.D.P.

Alumni



SciencesPo.

Avec le soutien de la section du Contentieux du Conseil d'Etat

## RÉFÉRÉS D'URGENCE ET MODERNISATION DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

*Regards sur la loi du 30 juin 2000*

L'année 2011 marque le dixième anniversaire de la loi du 30 juin 2000 ayant introduit les procédures de référé devant le juge administratif, modernisant les procédures d'urgence.

Référé-liberté, référé-suspension et référé-mesures utiles sont devenus des outils indispensables au juge administratif pour remplir de façon plus effective sa mission de défense des libertés et de la légalité. Ces procédures ont connu un succès notable, les justiciables s'en étant largement emparés.

Un bilan est utile afin de mesurer le chemin parcouru et d'éclairer les évolutions passées, à l'œuvre et potentielles. Une dimension comparative apparaît indispensable pour éclairer les enjeux, au regard tant des procédures d'urgence propres au juge judiciaire que des pratiques de nos principaux voisins.

**Mercredi 6 juin 2012**

**9h00-13h30**

**Sciences Po - Amphithéâtre Caquot**

**28 rue des Saints-Pères 75007 Paris**

### **Comité d'organisation du colloque**

Alexandra Besly

Quentin Lafay

Xavier Le Bihan

Gaspard Montbeyre

Charles Nonne

Pauline Tordeur

Inscriptions libres auprès de : [referes.sciencespo@gmail.com](mailto:referes.sciencespo@gmail.com)

Renseignements et informations : tel. 06 79 92 22 34

Organisé dans le cadre d'un projet collectif et en partenariat avec :

ASSOCIATION DU MASTER  
AFFAIRES PUBLIQUES

AMAP



SciencesPo.

Chaire  
M.A.D.P.

Alumni



SciencesPo.

Avec le soutien de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

## RÉFÉRÉS D'URGENCE ET MODERNISATION DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

*Regards sur la loi du 30 juin 2000*

### **9H Allocution d'ouverture**

- ◆ Daniel Labetoulle, ancien président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

### **9H30 : Table ronde n°1 : « Les référés d'urgence, quelles (r)évolutions ? »**

Animée par Pierre Delvolvé, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II

- ◆ Claudine Colombani (sous réserve), vice-présidente du Tribunal administratif de Cergy Pontoise
- ◆ Emmanuel Piwnica, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
- ◆ Bernard Stirn, président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

### **11h00 Collation**

### **11h30 : Table ronde n°2 : « Les référés d'urgence, quelle pratique pour quelle effectivité ? »**

Animée par Jean-Bernard Auby, directeur de la Chaire Mutations de l'Action publique et du Droit public de Sciences Po

- ◆ Nicolas Ferran, responsable juridique de l'Observatoire international des prisons, membre du Gisti
- ◆ Béatrice Guinot, responsable du Bureau des référés du Conseil d'Etat
- ◆ Christophe Pouly, avocat au barreau spécialiste du droit des étrangers, membre du Gisti
- ◆ Samuel Thérain (sous réserve), adjoint au sous-directeur des affaires juridiques, de l'énergie et des transports (AJET) du Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports

### **13h00 Clôture du colloque**

- ◆ Bernard Stirn, président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

*Les actes du colloque seront publiés  
dans la revue Droit administratif de Lexis Nexis*